DUDH

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

FICHE D'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

NIVEAU PRIMAIRE ET SECONDAIRE

ACCÈS À LA JUSTICE - LE PAS EN AVANT

THÉMATIQUES/ ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME CONCERNÉS

Justice
Articles 1, 3, 6, 7, 8, 10 de la DUDH

OBJECTIFS

- Identifier les obstacles dans l'accès à la justice
- Comprendre les enjeux autour de l'accès à la justice
- Développer l'esprit critique et la capacité d'argumentation

MÉTHODOLOGIE

- Expression orale

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Compétences du primaire et du premier cycle du secondaire : 1.1, 2.1, 2.2, .3, 3.1, 3.2, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3.
Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.15., 3.1.5, 3.1.4.

NIVEAU

4e cycle du primaire
1er et 2e degrés du secondaire

COMPLEXITÉ

Niveau 2

DURÉE

50 minutes

MATÉRIEL

Liste des mises en situation (cf. annexe)

Passeports des droits humains (1 pour chaque élève) : à commander gratuitement sur www.amnesty.be/dudhjeunes

Quelques éléments de fond pour l'enseignant/l'animateur

La **justice** désigne à la fois **une valeur, un concept philosophique, un idéal moral**, et **une organisation, un système, un ensemble d'institutions**.

Si l'on parle de la justice de manière philosophique et morale, il s'agit alors, pour simplifier, du **sentiment qu'une situation est correcte et acceptable**, qu'elle respecte les règles, le droit et les personnes. C'est avant tout **une question d'égalité et d'équilibre**. Il ne doit pas y avoir « *deux poids, deux mesures* », mais un seul poids, et une seule mesure, les mêmes pour toutes et tous. La justice implique ainsi la proportion et la stabilité. Pour parler de la justice, les philosophes romains Celse et Ulpien aimaient utiliser la formule « c'est *l'art du bon et de l'équitable* ».

Mais comment trancher quand deux personnes ne sont pas d'accord entre elles sur ce qui est bon, acceptable, correct, équitable ? Une troisième personne, neutre, peut alors intervenir et décider d'une solution qui ne servira pas qu'à punir, mais également à mieux vivre ensemble, sachant que les personnes en conflit vont devoir accepter à l'avance de respecter la décision de cette troisième personne. C'est le système qui a peu à peu vu le jour, après l'Antiquité, afin de proposer d'autres solutions que la « *loi du plus fort* », le fait de « *se faire justice soi-même* », la « *loi de la jungle* » et la vengeance face à des situations d'injustice.

La justice, c'est ainsi également une **organisation judiciaire, composée de tribunaux, de cours, de juges, de règles, et de lois**. Il existe plusieurs types de justice, en fonction des affaires qui sont jugées : la justice civile, la justice pénale, la justice sociale, la justice militaire, la justice administrative, la justice des mineurs, la justice internationale.

Aujourd'hui, la justice est devenue le **pouvoir de l'État**. Chaque pays a le pouvoir de faire respecter les lois et de régler les conflits entre les personnes ou entre une personne et une autorité. La justice passe par le respect de la Constitution, des lois et des droits humains. Ce sont les tribunaux et les cours qui exercent ce pouvoir, car l'État le leur a délégué. Ils ont dès lors le pouvoir d'interpréter la loi et d'en assurer l'application pour corriger des inégalités, sanctionner des fautes, trancher entre le juste et l'injuste.

L'**accès à la justice** est un droit fondamental figurant dans de multiples instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits humains.

Pour en savoir plus : voir la **fiche pédagogique d'Amnesty International Belgique francophone *Focus sur l'accès à la justice*** accessible sur amnesty.be/plateforme en sélectionnant « *Justice* » dans les thématiques du moteur de recherche de la plateforme.

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 – Le pas en avant

Matériel à préparer en amont

- Différentes mises en situation (cf. annexe)
- Différentes affirmations (cf. annexe)
- Passeport des droits humains (1 par élève, à commander ou télécharger sur www.amnesty.be/dudhjeunes)

Déroulement

Au hasard, distribuez une carte de rôle à chacun des participants. Leur demander de les conserver et de ne pas les montrer. Les inviter à lire leur carte de rôle. Laissez-leur 5 à 10 minutes pour se mettre dans la peau de leur personnage.

Demander aux participants de se mettre en ligne au bout de la pièce. Leur expliquer que vous allez leur énoncer une liste de situations ou d'événements. À chaque fois qu'ils sont en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils doivent faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils restent sur place.

Lire les situations une par une. Marquer une pause entre chacune afin que les participants puissent éventuellement avancer. Observer leur place par rapport à celle des autres.

Demander enfin aux participants de prendre note de leur position finale.

Retour en plénière et reprise de l'animation.

Mises en situation

1. Margo a 20 ans, elle est belge et parle 3 langues : français, anglais et néerlandais. Elle fait des études de communication à Bruxelles. Margo n'a pas besoin d'un travail étudiant pour subvenir à ses besoins, car ses parents se chargent de toutes ses dépenses. Margo s'est fait voler son sac à main. Elle a porté plainte au commissariat de police, accompagnée de ses proches.

2. Julie a 45 ans et est belge. Elle vit avec sa compagne Charlotte. Julie parle 3 langues, dont le français, et voyage tous les mois. Leur prochain voyage : un grand voyage en Afrique ! Julie a été cambriolée.

3. Natasha est une étudiante de 21 ans. Elle est marocaine et a déménagé en Belgique il y a quelques mois pour ses études. Elle parle le français, mais s'est peu adaptée à son nouveau pays. Elle dispose d'une bourse étudiante pour subvenir à ses besoins, mais les fins de mois restent difficiles. Natasha a été harcelée pendant plusieurs semaines par un autre étudiant.

4. Vladimir est un homme de 64 ans. Il vit en Belgique depuis 20 ans avec sa femme et maîtrise le français. Il dispose de peu de ressources financières. La voiture de Vladimir a été vandalisée par un groupe d'adolescents qu'il connait bien. Il y a des témoins.

5. Julian a 30 ans. Il mène une belle carrière grâce à un brillant parcours scolaire. Julian et sa compagne parlent chacun 4 langues dont le français. Julien s'est fait voler son

portefeuille par un homme et a remarqué des caméras de surveillance sur le lieu du vol.

6. Marcel est ouvrier dans le bâtiment depuis 10 ans. Il a rencontré Marie il y a un an et envisage d'emménager avec elle sans tarder. Leur projet : devenir propriétaires d'une villa avec piscine. Marcel a été frappé au visage par un homme. Les caméras de surveillance ont filmé la scène.

7. Thibaut est Français et homosexuel. Il apprécie ne pas être conventionnel tant dans son attitude que dans sa façon de s'habiller. Il est comptable et gagne bien sa vie. Thibaut a été agressé par un groupe de personnes homophobes. Les caméras de surveillance ont filmé la scène.

8. Serghei est Moldavien et est un artiste. Il est musicien dans l'orchestre national de Belgique. Il a rencontré son actuel époux, Stefano, également musicien, durant un concert. Tous deux mènent une vie confortable et ils sont très heureux. Serghei se fait régulièrement insulter sur son orientation sexuelle par deux de ses collègues de travail.

9. Dana est une jeune femme de 20 ans. Il y a quelques années, elle a pris conscience que le corps qui lui avait été attribué n'était pas celui auquel elle s'identifie. Autrement dit, Dana est une femme dans le corps d'un homme. Depuis un an, elle s'habille comme un homme et suit un traitement hormonal. Elle a très peu de ressources financières et se rend régulièrement dans des centres pour sans-abris pour se nourrir. Dana s'est fait voler son sac à dos où se trouvent son téléphone et son portefeuille avec ses documents d'identité. Il y a des témoins.

10. Rania est Syrienne et maman de 3 enfants. Elle vit en Belgique depuis 3 ans, mais ne jouit pas du statut de réfugié. Elle ne comprend pas le français et ses conditions de vie laissent à désirer. Rania est victime de racket depuis plusieurs mois par les mêmes individus. Lorsqu'elle s'est rendue au commissariat de police, elle n'a pas réussi à expliquer ce qui lui arrive, car elle ne parle pas le français.

11. Mohammed est papa solo et a migré en Belgique il y a quelques mois alors qu'il était médecin dans son pays. Il a un bon niveau en français, mais ne connaît rien à la Belgique et sa culture. Aujourd'hui, il n'a pas d'emploi et vit dans un centre qui accueille les migrants. Mohammed a été agressé au couteau, mais il ne porte pas

plainte, car il ne fait pas confiance aux autorités. Il a peur que les policiers découvrent qu'il est migrant et le renvoient dans son pays d'origine.

12. Rawell a 19 ans et a quitté sa famille et son pays, la Syrie, pour un avenir meilleur en Belgique. Elle ne comprend pas le français et est hébergée dans une famille qui accueille des migrants pour quelques mois. Elle ne gagne pas sa vie. Le vélo de Rawell a été volé par un adolescent qu'elle connaît.

13. Sophie est française et est venue en Belgique pour ses études. Elle est restée en Belgique, car elle y a trouvé un bon emploi et a rencontré son actuel petit ami. Lors d'un stage, Sophie a été violée par un de ses collègues. Sophie aimerait porter plainte pour le viol qu'elle a subi il y a 11 ans, mais c'est trop tard. En effet, les victimes majeures qui ont subi un viol ont 10 ans pour porter plainte, après ce n'est plus possible.

14. Maryam vit en Sierra Leone (pays pauvre d'Afrique). Elle tient un petit commerce alimentaire qui a été la proie au vol. Des témoins ont vu la scène de vol. Maryam devrait faire appel à la justice pour signaler le vol et obtenir réparation, mais elle a entendu dire que les juges ne sont pas impartiaux et qu'ils adaptent les décisions judiciaires en fonction des pots de vin, cadeaux ou faveurs des justiciables. Autrement dit, la justice est corrompue et Maryam préfère régler cette affaire par elle-même.

15. Moussa vit en Égypte. Il a été victime de coups et blessures par deux hommes qui tentaient de s'introduire chez lui. Moussa a fait appel à la justice pour régler cet incident, mais il ne connait pas grand-chose au système judiciaire. Pour être bien aiguillé et faire valoir ses droits, il voulait bénéficier des conseils d'un avocat, mais il a éprouvé beaucoup de difficulté à en trouver un, car il ne savait pas vers quel organisme se tourner. Finalement, Moussa a laissé tomber l'idée d'aller en justice.

16. Margo est handicapée et a déposé une plainte pour des faits répétés de viol. Le juge avait requalifié les faits en agressions sexuelles uniquement, et renvoyé donc l'accusé devant un autre tribunal. Estimant que les faits étaient suffisamment graves pour être jugés un grand tribunal, Margo a fait appel de cette décision. Sa demande a été rejetée parce qu'elle ne comportait aucune indication explicite du « pourquoi elle rejetait la décision de l'ancien tribunal ». Pourtant, la loi ne dit pas qu'il est obligatoire d'expliquer pourquoi on rejette une décision.

17. Habib vit en Tunisie avec sa sœur et ses parents dans un village. Durant leurs vacances à Tunis (capitale de la Tunisie), leur maison familiale a été cambriolée. À leur retour, ils n'ont pas signalé le vol à la police, car il est bien connu que les procédures judiciaires prennent un temps fou, et qu'ils devront attendre trop longtemps avant qu'il y ait une avancée dans la recherche du ou des coupables.

Affirmations

- Je suis un homme.
- Je comprends la langue du pays où je vis et je sais m'exprimer dans cette langue.
- Je suis une personne hétérosexuelle.
- Je ne suis pas transgenre.
- Je ne suis pas une personne migrante.
- Je ne suis pas une personne handicapée.
- Les règles de procédure sont interprétées de façon trop stricte.
- Je suis dans les temps pour porter plainte.
- Je sais régler les frais de justice sans problème.
- La durée des procédures est trop lente.
- J'ai confiance en la justice et la police.
- J'ai suffisamment de preuves pour attester de ce qui m'est arrivé.
- Obtenir l'aide d'un avocat-conseil est difficile.

ÉTAPE 2 – Réflexion

Déroulement

Donner quelques minutes aux participants pour sortir de la peau de leur personnage (mais sans révéler leur identité fictive aux autres) puis interrogez-les :

- Qu'ont-ils ressenti en faisant le pas en avant/en restant sur place ?
- Concernant ceux qui avançaient souvent, à quel moment ont-ils constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite qu'eux ?
- Certains ont-ils eu le sentiment que leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés ?

Demander aux participants positionnés derrière le reste du groupe durant le jeu de présenter brièvement leur personnage.

Du point de vue des participants, que reflète cette activité ? Discuter avec les élèves des obstacles que rencontrent certaines personnes dans leur accès à la justice. Concernant l'accès à l'information, donner des explications sur ce qui existe, mais qui est souvent méconnu comme l'aide juridique : en Belgique, l'aide juridique permet aux justiciables ayant des

revenus modestes de bénéficier des mêmes droits que n'importe quel individu devant la justice. Elle est inscrite à l'article 23 de la Constitution belge qui souligne que le droit à l'aide juridique permet entre autres d'avoir une vie conforme à la dignité humaine. Elle s'applique sous certaines conditions et peut prendre en charge totalement ou partiellement les frais de justice et les honoraires de l'avocat.

Un autre point plus spécifique à aborder est l'obstacle relatif au manque de preuves auquel se heurtent les victimes de violences sexuelles ou de viols. La loi belge permet de porter plainte pendant plusieurs années, mais pour prouver la pénétration et l'absence de consentement, qui sont les deux éléments constitutifs du viol, il sera demandé d'apporter des preuves matérielles, comme un certificat médical. Obtenir de telles preuves n'est pas aisé dans une grande partie des cas, notamment lorsque la plainte est déposée plusieurs jours, mois voire années après l'acte. Les prélèvements effectués à l'hôpital ne peuvent se faire que si le viol est très récent, la plupart des preuves disparaissant après 24 h. Les preuves de l'agression sont également difficiles à collecter lorsque le viol s'est passé sans laisser de trace de violence physique apparente, lorsque la victime s'est retrouvée en situation de sidération par exemple.

Attirer l'attention sur le fait que certains élèves n'ont quasiment pas avancé, car ils sont victimes de discriminations multiples. Certaines personnes possèdent un ensemble de caractéristiques susceptibles de déclencher des actes discriminatoires et sont donc particulièrement exposées à l'inégalité de traitement. Les multiples facettes d'un même individu peuvent constituer autant de motifs de discrimination. Il faut toujours garder à l'esprit que chaque personne est unique et que les effets de plusieurs motifs de discrimination peuvent se combiner et, pour certaines personnes, rendre plus difficile l'exercice de leurs droits.

Action

Il est possible de terminer cette activité en présentant une action proposée par Amnesty International Belgique francophone sur la thématique.

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur **www.amnesty.be/inscriptions**

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche de la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou passeport des droits humains contenant la version intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme) : **www.amnesty.be/dudhjeunes**
- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable les fiches focus théoriques sur le sujet disponibles sur notre plateforme de ressources pédagogiques en ligne (**www.amnesty.be/plateforme**). Il s'agit pour les retrouver de sélectionner comme thématique « *Justice* » dans le moteur de recherche de la plateforme.

ANNEXE

Liste des mises en situation

.....

1. **Margo a 20 ans, elle est belge et parle 3 langues : français, anglais et néerlandais. Elle fait des études de communication à Bruxelles. Margo n'a pas besoin d'un travail étudiant pour subvenir à ses besoins, car ses parents se chargent de toutes ses dépenses. Margo s'est fait voler son sac à main. Elle a porté plainte au commissariat de police, accompagnée de ses proches.**

.....

2. **Julie a 45 ans et est belge. Elle vit avec sa compagne Charlotte. Julie parle 3 langues dont le français, et voyage tous les mois. Leur prochain voyage : un grand voyage en Afrique ! Julie a été cambriolée.**

.....

3. **Natasha est une étudiante de 21 ans. Elle est marocaine et a déménagé en Belgique il y a quelques mois pour ses études. Elle parle le français, mais s'est peu adaptée à son nouveau pays. Elle dispose d'une bourse étudiante pour subvenir à ses besoins, mais les fins de mois restent difficiles. Natasha a été harcelée pendant plusieurs semaines par un autre étudiant.**

.....

.....

4. **Vladimir est un homme de 64 ans. Il vit en Belgique depuis 20 ans avec sa femme et maîtrise le français. Il dispose de peu de ressources financières. La voiture de Vladimir a été vandalisée par un groupe d'adolescents qu'il connait bien. Il y a des témoins.**

.....

5. **Julian a 30 ans. Il mène une belle carrière grâce à un brillant parcours scolaire. Julian et sa compagne parlent chacun 4 langues dont le français. Julien s'est fait voler son portefeuille par un homme et a remarqué des caméras de surveillance sur le lieu du vol.**

.....

6. **Marcel est ouvrier dans le bâtiment depuis 10 ans. Il a rencontré Marie il y a un an et envisage d'emménager avec elle sans tarder. Leur projet : devenir propriétaires d'une villa avec piscine. Marcel a été frappé au visage par un homme. Les caméras de surveillance ont filmé la scène.**

.....

7. **Thibaut est Français et homosexuel. Il apprécie ne pas être conventionnel tant dans son attitude que dans sa façon de s'habiller. Il est comptable et gagne bien sa vie. Thibaut a été agressé par un groupe de personnes homophobes. Les caméras de surveillance ont filmé la scène.**

.....

8. **Serghei est Moldavien et est un artiste. Il est musicien dans l'orchestre national de Belgique. Il a rencontré son actuel époux, Stefano, également musicien, durant un concert. Tous deux mènent une vie confortable et ils sont très heureux. Serghei se fait régulièrement insulter sur son orientation sexuelle par deux de ses collègues de travail.**

.....

9. **Dana est une jeune femme de 20 ans. Il y a quelques années, elle a pris conscience que le corps qui lui avait été attribué n'était pas celui auquel elle s'identifie. Autrement dit, Dana est une femme dans le corps d'un homme. Depuis un an, elle s'habille comme un homme et suit un traitement hormonal. Elle a très peu de ressources financières et se rend régulièrement dans des centres pour sans-abris pour se nourrir. Dana s'est fait voler son sac à dos où se trouvent son téléphone et son portefeuille avec ses documents d'identité. Il y a des témoins.**

.....

10. **Rania est Syrienne et maman de 3 enfants. Elle vit en Belgique depuis 3 ans, mais ne jouit pas du statut de réfugié. Elle ne comprend pas le français et ses conditions de vie laissent à désirer. Rania est victime de racket depuis plusieurs mois par les mêmes individus, mais n'ose pas porter plainte, car elle ne sait pas exprimer ce qui lui arrive.**

.....

……

11. **Mohammed est papa solo et a migré en Belgique il y a quelques mois alors qu'il était médecin dans son pays. Il a un bon niveau en français, mais ne connaît rien à la Belgique et sa culture. Aujourd'hui, il n'a pas d'emploi et vit dans un centre qui accueille les migrants. Mohammed a été agressé au couteau, mais il ne porte pas plainte, car il ne fait pas confiance aux autorités. Il a peur que les policiers découvrent qu'il est migrant et le renvoient dans son pays d'origine.**

……

12. **Rawell a 19 ans et a quitté sa famille et son pays, la Syrie, pour un avenir meilleur en Belgique. Elle ne comprend pas le français et est hébergée dans une famille qui accueille des migrants pour quelques mois. Elle ne gagne pas sa vie. Le vélo de Rawell a été volé par un adolescent qu'elle connait.**

……

13. **Sophie est française et est venue en Belgique pour ses études. Elle est restée en Belgique, car elle y a trouvé un bon emploi et a rencontré son actuel petit ami. Lors d'un stage, Sophie a été violée par un de ses collègues. Sophie aimerait porter plainte pour le viol qu'elle a subi il y a 11ans, mais c'est trop tard. En effet, les victimes majeures qui ont subi un viol ont 10 ans pour porter plainte, après ce n'est plus possible.**

……

14. **Maryam vit en Sierra Leone (pays pauvre d'Afrique). Elle tient un petit commerce alimentaire qui a été la proie au vol. Des témoins ont vu la scène de vol. Maryam devrait faire appel à la justice pour signaler le vol et obtenir réparation, mais elle a entendu dire que les juges ne sont pas impartiaux et qu'ils adaptent les décisions judiciaires en fonction des pots de vin, cadeaux ou faveurs des justiciables. Autrement dit, la justice est corrompue et Maryam préfère régler cette affaire par elle-même.**

……

15. **Moussa vit en Égypte. Il a été victime de coups et blessures par deux hommes qui tentaient de s'introduire chez lui. Moussa a fait appel à la justice pour régler cet incident, mais il ne connait pas grand-chose au système judiciaire. Pour être bien aiguillé et faire valoir ses droits, il voulait bénéficier des conseils d'un avocat, mais il a éprouvé beaucoup de difficulté à en trouver un, car il ne savait pas vers quel organisme se tourner. Finalement, Moussa a laissé tomber l'idée d'aller en justice.**

……

.....

16. **Margo est handicapée et a déposé une plainte pour des faits répétés de viol. Le juge avait requalifié les faits en agressions sexuelles uniquement, et renvoyé l'accusé devant un autre tribunal. Estimant que les faits étaient suffisamment graves pour être jugés un grand tribunal, Margo a fait appel de cette décision. Sa demande a été rejetée parce qu'elle ne comportait aucune indication explicite du « pourquoi elle rejetait la décision de l'ancien tribunal ». Pourtant, la loi ne dit pas qu'il est obligatoire d'expliquer pourquoi on rejette une décision.**

.....

17. **Habib vit en Tunisie avec sa sœur et ses parents dans un village. Durant leurs vacances à Tunis (capitale de la Tunisie), leur maison familiale a été cambriolée. À leur retour, ils n'ont pas signalé le vol à la police, car il est bien connu que les procédures judiciaires prennent un temps fou, et qu'ils devront attendre trop longtemps avant qu'il y ait une avancée dans la recherche du ou des coupables.**

.....

Affirmations

.....

Je suis un homme.

.....

Je comprends la langue du pays où je vis et je sais m'exprimer dans cette langue.

.....

Je suis une personne hétérosexuelle.

.....

Je ne suis pas transgenre.

.....

Je ne suis pas une personne migrante.

.....

Je sais régler les frais de justice sans problème.

.....

J'ai confiance en la justice et la police.

.....

Je ne suis pas une personne handicapée.

.....

Les règles de procédure sont interprétées de façon trop restrictive.

.....

Ma plainte est recevable au niveau des délais.

.....

La durée des procédures est trop lente.

.....

J'ai suffisamment de preuves pour attester de ce qui m'est arrivé.

.....

Obtenir l'aide d'un avocat-conseil est difficile.

.....